

RÈGLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE À RESPECTER POUR LA COVID

Pour tous les cours :

- * Porter le masque pour entrer dans la salle. Prendre place à 2 mètres des autres participant et enlever le masque pour faire l'activité. (Pour les cours intérieurs seulement).
- * Se laver les mains.
- * Respecter la distanciation du 2 mètres avant, pendant et après le cours.
- * Avoir son propre matériel et le désinfecter à l'entrée au cours.
- * Au premier cours, signer le formulaire de consentement de risque de COVID.
- * Un intervenant (participants, arbitres ou entraîneurs) ne répondant pas aux normes de la Santé publique (démontrant par exemple des symptômes) ne peut être admis sur le terrain.
- * Prévoyez arriver environ 10 minutes à l'avance pour respecter les nouvelles normes.
- * Pas de rassemblements avant, pendant ou après le cours.